

PERMANENCE
un jeudi par mois
de 9h à 12h
à l'**Espace des Habitants**
Rue des Marronniers
à **Villemer**

- *Séparée du père de mes 2 enfants, je travaille à temps partiel. Je règle difficilement toutes mes factures. Puis-je bénéficier d'aides ?*
- *J'ai un retard dans le règlement de mon loyer. J'ai reçu un courrier d'un huissier et craint d'être à la rue. Que faire ?*
- *J'ai 21 ans et je viens de signer mon 1er contrat de travail. Je souhaite quitter le domicile de mes parents. Comment faire ?*

Pour prise de rendez-vous :
Udaf de Seine-et-Marne, Service Vie Associative
Tél. : 01 64 10 43 92
Mail : dasm@udaf77.fr

Accès aux droits

Vous conseiller et vous accompagner à proximité de chez vous !

Logement, budget, santé, familles ...
Vous devez faire face à une situation difficile ?

Un professionnel de l'Udaf 77 vous propose gratuitement d'**échanger**, d'**identifier vos besoins** et trouver ensemble des **solutions adaptées**.

Le **Dispositif d'Accompagnement Social Mobile** se déplace, lors de permanences, dans des structures relais de votre territoire.